

Support commun de synthèse de l'évaluation de la partie orale de l'épreuve dans une logique d'évaluation dite par « profil » (positionnement par compétences, puis construction de la note)

Compétences travaillées du programme ¹	Composantes de l'épreuve orale	Éléments des compétences travaillées du programme principalement mobilisées par l'épreuve ²	Qualité et maîtrise des compétences, des savoir-faire, des connaissances mobilisés					Synthèses par composantes		Barème		Note globale	
			Non Observables	Insuffisantes	Suffisantes	Satisfaisantes	Très Bonnes	Synthèse 1 ^{ère} partie	Synthèse 2 ^{ème} partie	Barème 1 ^{ère} partie	Barème 2 ^{ème} partie		
PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES DE MANIERE REFLEXIVE	Expérimenter, produire, créer	• Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique										/20	
		• Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique											
		• Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création											
	Mettre en œuvre un projet artistique	• S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique									/12		/8
		• Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques											
		• Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir											
QUESTIONNER LE FAIT ARTISTIQUE	1 ^{ère} partie : présentation d'un projet	• Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique											
		• Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci											
	2 ^{ème} partie : entretien	• Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre											
		• Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique											

NB : si le projet aboutit ne fait pas l'objet d'une notation en tant que telle³ (séparée, isolée), l'appréciation de sa qualité plastique, dont la maîtrise technique des moyens choisis, est partie intégrante du processus d'évaluation, en lien aux compétences travaillées du programme (cf. « **expérimenter, produire, créer** » ; « choisir et expérimenter, mobiliser et maîtriser des langages et des moyens plastiques [...] »). La pratique est, par la présence du projet aboutit, au cœur de la partie orale de l'épreuve. Certaines compétences (outils numériques, exploiter documentation à des fins de création) peuvent, selon la nature du projet, ne pas être observables, car non présentes. Cette situation ne préjuge pas du résultat : non observable ne s'entend pas alors comme un « manque ». Leur grande faiblesse requiert un positionnement « Insuffisants ».

¹ Principalement mobilisées par la partie orale de l'épreuve terminale.

² Compétences non classées par ordre priorité, mais de relation entre les différentes composantes de l'épreuve.

³ « L'oral prend appui sur le projet (réalisations et dossier) et sur le carnet de travail qui ne sont pas évalués en tant que tels. », [Note de service du 15 juillet 2020](#), BO n° 30 du 29 juillet 2021.